



Association Loisirs Jeunesse

« Entre Thue et Mue »

# ÉTÉ 2020

Du 6 juillet au 28 Août 2020

**ACCUEILS DE LOISIRS - ESPACES JEUNES**  
**SÉJOURS COURTS**

**POUR LES 3 - 18 ANS**

Association Loisirs Jeunesse

« Entre Thue et Mue »

8 avenue de la Stele,  
Bretteville l'Orgueilleuse  
14740 THUE ET MUE

Tel : 02.31.74.43.51

Mail : [secretariat@aljenrethueetmue.com](mailto:secretariat@aljenrethueetmue.com)

Web : [www.aljenrethueetmue.com](http://www.aljenrethueetmue.com)

# L'ALJ EN QUELQUES MOTS ...

L'ALJ « Entre Thue et Mue » est une association de loi 1901 qui propose des temps de loisirs éducatifs pour les enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans

Créée en Novembre 2003 l'ALJ est dirigée par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de parents élus (dont les enfants sont adhérents de l'association)

Nos Accueils de Loisirs et nos Espaces Jeunes, agréés par les services de l'État, accueillent les enfants de 3 à 18 ans pour des activités éducatives de loisirs, sportives, culturelles et artistiques

## Les valeurs de l'association

Permettre aux enfants, jeunes et leur famille de trouver leur place dans le projet éducatif

Développer l'engagement collectif des élus associatifs dans une dynamique territoriale

Favoriser l'intelligence collective entre les équipes et les partenaires

## ≡ NOS ENGAGEMENTS ≡

### La Démarche Qualité

Engagée sur le Calvados depuis 2002, cette démarche est issue d'un partenariat entre les institutions **CAF** et **DDCS**, ainsi que les fédérations d'éducation populaire.

Celle-ci permet un travail de concertation avec les structures socio-éducatives et leurs professionnels



### La Charte Accueil Réussi

Celle-ci vise à faciliter l'intégration des enfants porteurs de handicap dans les Accueils Collectifs de Mineurs

# Notre approche de l'enfant et du jeune

L'approche pédagogique de l'ALJ vise à accompagner l'enfant et le jeune dans « son grandissement » en mettant en œuvre les actions suivantes :

Favoriser la découverte de leur environnement

Encourager leur participation en favorisant leur expression

Leur permettre de prendre des responsabilités de manière progressive

Leur permettre l'ouverture aux autres via la coopération et l'échange mutuel

## L'ACTIVITÉ

L'Accueil de Loisirs est une occasion de vivre des activités prévues ou imprévues car **tout peut être activité et support d'épanouissement**, même chaque moment de vie quotidienne (repas, sieste, accueil, etc.). L'activité passe par un apprentissage et une progression, ne mettant pas en avant la compétition. Elle permet de **développer la notion de choix et de décision**. Pour autant, l'activité ne devra jamais oublier le **rythme de l'enfant**.

Pour cela, les **équipes d'animation**, conscientes de leur rôle éducatif au quotidien, associent les **enfants et les jeunes au choix de leurs projets d'activités**.

### Les parents

Au sein de nos accueils, de nombreuses actions sont mises en place visant à favoriser la **rencontre, l'échange et l'implication des familles** :

- Le **partage du projet** associatif et pédagogique
- La mise en place d'**outils d'information, d'expression et d'évaluation**
- La **disponibilité des équipes**
- L'organisation de **temps conviviaux**

# LES ACCUEILS DE LOISIRS : 3 / 13 ANS

## POUR LES 3 / 9 ANS

### BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Bâtiment Enfance Jeunesse

3 Rue Loïk Cavellec  
Bretteville l'Orgueilleuse  
14740 Thue et Mue



### ROTS

Bâtiment Enfance Jeunesse

Chemin des écoles  
14980 Rots



### Les horaires

Accueil du matin : 7h30-9h  
Accueil du soir : 17h-18h30

## POUR LES 10 / 13 ANS

### CAIRON

Bâtiment Mutualisé

Rue de la Mairie  
14610 Cairon



### Les horaires

Matinée : 8h-9h et 11h45-12h  
Après-midi : 13h15-14h et 17h-18h30

Plusieurs horaires d'accueil car possibilité  
d'inscription à la demi-journée

Un ramassage en bus  
est proposé entre  
les accueils de loisirs 3-9 ans  
et celui des 10-13 ans

### Les horaires des navettes

Le matin (Aller) :  
9h à Bretteville l'Orgueilleuse et 9h20 à Rots  
Le soir (Retour) :  
17h20 à Bretteville l'Orgueilleuse et 17h40 à Rots

# LES ESPACES JEUNES : 10 / 18 ANS

### BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Bâtiment Enfance Jeunesse

3 Rue Loïk Cavellec  
Bretteville l'Orgueilleuse  
14740 Thue et Mue



### CAIRON

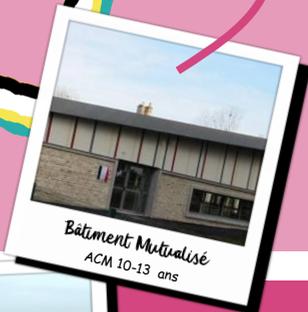
Salle socioculturelle des Tilleuls

Rue de la Mairie  
14610 Cairon



Les horaires d'ouverture : 14h-18h30

- Possibilité de ramassage en minibus -



# LES SÉJOURS COURTS

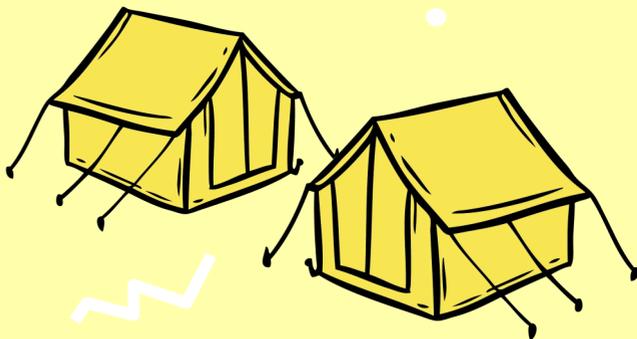
Stade Jean Lescallier

Rue des Dentellières  
Cheux  
14210 Thue et Mue

## Les horaires

Accueil du matin : 7h30-9h

Accueil du soir : 17h-18h30



## Chez les 6-7 ans

Séjour court « Sports et Nature »  
du 20 au 24 Juillet 2020



## Chez les 8-9 ans

Séjour court « Sports de Plage »  
du 6 au 10 Juillet 2020

Chez les 10-13 ans  
Séjour court « Sports Urbains »  
du 3 au 7 Août 2020



## Chez les Espaces Jeunes (12 - 17 ans)

Séjour court « Sports Aquatiques »  
du 17 au 21 Août 2020

(Attention, le fonctionnement du séjour sera similaire à celui des Espaces Jeunes)

## Le déroulement d'une semaine « Séjour Court »

- 1 jour de préparation avec les enfants et leurs animateurs (le lundi)
- 4 jours et 3 nuits sur place (du mardi au vendredi)
- 1 bilan autour d'un temps convivial avec les familles (le vendredi soir)

Ils permettent aux enfants de vivre une autre forme de vie en collectivité et de découvrir les joies du camping.

# LES TARIFS DE L'ANNÉE 2020-2021

Coût de l'adhésion  
annuelle à  
l'association :

Tarifs valables du 6 Juillet 2020 au 6 Juillet 2021  
6€ pour un enfant, 10€ pour deux enfants, 13€ pour trois enfants,  
et au-delà 3€ supplémentaires par enfant.

## Tarification par tranche d'âge

POUR LES  
3 / 9 ANS

		QF 0 - 620	QF 621 - 999	QF 1000 - 1599	QF > 1600
		Journée	Journée	Journée	Journée
Régime général	SEEJ	8,70 €	13,40 €	17,80 €	19,70 €
	Hors SEEJ	10,40 €	16,10 €	19,00 €	20,00 €
Régime spécial	SEEJ	12,70 €	16,50 €	18,70 €	19,90 €
	Hors SEEJ	15,20 €	17,50 €	19,70 €	20,00 €

POUR LES  
10 / 13 ANS

		QF 0 - 620			QF 621 - 999			QF 1000 - 1599			QF > 1600		
		1/2 journée	Repas	Journée	1/2 journée	Repas	Journée	1/2 journée	Repas	Journée	1/2 journée	Repas	Journée
Régime général	SEEJ	4,35 €	3,00€*	8,70 €	6,70 €	4,00 €	13,40 €	8,90 €	4,00 €	17,80 €	9,85 €	4,00 €	19,70 €
	Hors SEEJ	5,20 €	3,00€*	10,40 €	8,05 €	4,00 €	16,10 €	9,50 €	4,00 €	19,00 €	10,00 €	4,00 €	20,00 €
Régime spécial	SEEJ	6,35 €	3,00€*	12,70 €	8,25 €	4,00 €	16,50 €	9,35 €	4,00 €	18,70 €	9,95 €	4,00 €	19,90 €
	Hors SEEJ	7,60 €	3,00€*	15,20 €	8,75 €	4,00 €	17,50 €	9,85 €	4,00 €	19,70 €	10,00 €	4,00 €	20,00 €

\* Aide financière CAF de 1€ déduite par repas

POUR LES  
SÉJOURS COURTS

		QF 0 - 620	QF 621 - 999	QF 1000 - 1599	QF > 1600
		Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
Régime général	SEEJ	72,00 €	91,50 €	123,50 €	137,50 €
	Hors SEEJ	97,50 €	114,50 €	145,50 €	157,50 €
Régime spécial	SEEJ	92,00 €	111,50 €	143,50 €	157,50 €
	Hors SEEJ	117,50 €	134,50 €	165,50 €	177,50 €

POUR LES  
ESPACES JEUNES

	QF 0 - 620	QF 621 - 999	QF 1000 - 1599	QF > 1600
Forfait annuel (Obligatoire)	1,00 €	2,00 €	3,00 €	4,00 €
Carte de 25 points (Facultatif)	8,00 €	14,00 €	22,00 €	27,00 €

SEEJ : SIVOM Education Enfance Jeunesse

(Thue et Mue, Cairon, Saint Manvieu-Norrey, Rots, Le Fresne-Camilly, Rosel)

# QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR CET ÉTÉ ?

## À partir de quand peut-on inscrire les enfants ?

À partir du **Mercredi 13 Mai** au bureau de l'association lors des permanences les **lundis** (14h-18h) et les **mercredis** (9h-12h et 14h-18h). La date limite d'inscription pour la 1ère semaine d'accueil sera le **lundi 29 Juin** (à 18h).

## Comment faire si nous ne pouvons pas nous déplacer sur les permanences d'inscription ?

Des permanences exceptionnelles seront organisées les **samedis 16/05 et 06/06** de 9h à 12h, ainsi que les **lundis 25/05 et 22/06** de 18h à 19h30 (en plus des horaires habituels).

## Peut-on inscrire nos enfants au cours de l'été ?

Oui, les inscriptions sont possibles en cours de séjour directement auprès des directeurs d'accueils de loisirs, en fonction des places disponibles.

## Quels documents doit-on fournir pour l'inscription ?

Un **dossier famille 2020/2021**, une **fiche sanitaire par enfant**, une **fiche d'inscription Juillet / Août**, l'**avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018**, votre **n° d'allocataire CAF** ou votre **attestation MSA**, ainsi que le **carton de santé** de votre enfant. Attention, l'inscription sera prise en compte sur présentation, au bureau de l'association de l'ensemble des pièces citées précédemment.

## Où peut-on trouver les documents utiles à l'inscription ?

Au bureau de l'association, ainsi que dans nos accueils de loisirs, les garderies et les mairies. Ils sont également téléchargeables sur notre site internet.

## Doit-on vous verser des arrhes ?

Un chèque d'arrhes (par mois) non remboursable de 25% de la somme de la facture, vous sera demandé lors de l'inscription. Il sera encaissé soit au début du mois de Juillet, soit au début du mois d'Août, en fonction de la période d'inscription de l'enfant.



**Association Loisirs Jeunesse**  
**« Entre Thue et Mue »**  
8 avenue de la Stèle,  
Bretteville l'Orgueilleuse  
14740 THUE ET MUE



**Tel : 02.31.74.43.31**  
**Mail : [secretariat@aljentrethueetmue.com](mailto:secretariat@aljentrethueetmue.com)**  
**Web : [www.aljentrethueetmue.com](http://www.aljentrethueetmue.com)**